



**PREFET DE LA REGION AUVERGNE
PREFECTURE DU PUY-DE-DOME**

LE PREFET

22 FEV. 2010

Clermont-Ferrand, le

Monsieur le Député,

Le 29 janvier dernier, j'ai signé avec les présidents des collectivités qui co-financent ce programme, la convention-cadre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) qui définit les projets d'investissements routiers que l'État prévoit de réaliser pour la période 2009 – 2014.

Ce programme traduit un fort engagement de l'État puisque l'Auvergne bénéficie du 4ème plus important financement de l'État (253,19 millions d'Euros) et, globalement, l'enveloppe du PDMI en Auvergne (272,19 millions d'Euros) est la 5ème de France.

S'agissant de l'Allier, le montant des investissements prévus s'élève à 97,5 millions d'Euros, entièrement financés par l'État puisqu'aucune collectivité territoriale ne participera au programme. Le président du Conseil Général de l'Allier a finalement renoncé à contribuer à hauteur de 10 millions d'Euros, comme il l'avait évoqué lors des négociations du PDMI.

Je tenais à vous informer qu'en raison de ce retrait du Conseil Général, le financement de la déviation de Villeneuve-sur-Allier, initialement prévu à 44 millions d'Euros, a été ramené à 34 millions d'Euros. Le coût total de cette opération étant de 50 millions d'Euros, celle-ci ne pourra être que partiellement réalisée sur la période 2009 – 2014, le solde étant vraisemblablement fait sur la période suivante.

J'ai bien conscience des difficultés créées par ce report, mais alors que, par rapport au premier cadrage, l'enveloppe prévue par l'État, pour l'Auvergne, a été augmentée de 30 millions d'Euros, je ne peux que constater que la participation des collectivités locales au PDMI en Auvergne est une des plus faibles de France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordiaux.

Monsieur Guy CHAMBEFORT
Député
Mairie d'Yzeure
Place Jules Verry
03400 Yzeure


Patrick STEFANINI